



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Professeur Karim TAZAROURTE
Président de la Société Française de Médecine d'Urgence
La Maison de l'Urgence : 103, boulevard Magenta, 75010 Paris

N/ Réf. : 2021012

Lyon, le 25 février 2021

Objet : Proposition d'entrevue

Professeur,

En notre qualité d'organisation syndicale majoritaire au sein du SDMIS, nous souhaitons vous faire part d'un constat émanant de nos retours d'expériences en ce qui concerne le devenir des acteurs du Secours d'Urgence Aux Personnes.

En effet, depuis plusieurs années, les sapeurs-pompiers s'interrogent à propos de l'avenir et des orientations à prendre pour leur profession et en particulier dans le domaine du Secours d'Urgence Aux Personnes.

Soucieux d'améliorer leurs compétences sur les plans du savoir et du savoir-faire afin d'apporter une prise en charge préhospitalière optimale des victimes, les sapeurs-pompiers ont su répondre présents depuis le début de la crise sanitaire en participant activement à la lutte contre la crise COVID au travers de différentes actions : opérations de SUAP, participation en lien avec l'ARS à la campagne de tests en établissements médico-sociaux mais aussi à l'aéroport de Lyon Saint Exupéry.

De plus, il est à noter également la prise en charge via les acteurs sociaux identifiés des transports de personnes atteintes mais asymptomatiques au sein de structure identifiées type dispensaire au sein de notre territoire.

Afin d'accompagner cette montée en puissance, l'affectation rapide d'un 3ème véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) dans les casernes à gardes postées du territoire métropolitain et l'affectation de véhicules supplémentaires dans les casernes du département ont attesté l'engagement du SDMIS et de ses personnels dans l'amélioration de la réponse opérationnelle de proximité au sein d'un maillage territorial pertinent.

Ces dispositions viennent complètement en adéquation avec la mise en place récente du Ségur de la santé à travers l'expérimentation du service d'accès aux soins dont le siège local se trouve au sein du service que vous dirigez.

Comme vous l'aurez compris, l'implication des sapeurs-pompiers dans l'urgence préhospitalière (84% de nos missions) est pour nous un sujet prioritaire, avec une évolution indispensable sur les montées en compétences pour l'ensemble de nos collègues en termes de philosophie opérationnelle, de télémedecine et par la transmission de l'ensemble de ces données.

Afin de pouvoir échanger à propos de ces enjeux, nous souhaiterions vous rencontrer pour partager nos points de vue et intérêts communs de services partenaires d'urgence.

Sûr de l'intérêt que vous portez à ces enjeux majeurs, nous vous prions de croire, Monsieur le Professeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL